

DIMINUER LA CHARGE MENTALE DES FEMMES EN 2021: UN OBJECTIF RÉALISABLE?

DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL & DEGRÉ D'IMPLICATION

Encore en 2021, la grande majorité des tâches domestiques et des responsabilités familiales sont gérées par les femmes, car leur implication est constante et durable. Faire le ménage, les devoirs, les repas... La liste est longue!

Mais elle ne s'arrête pas là. Cette charge mentale les suit jusqu'au travail.

La division sexuelle du travail et les stéréotypes véhiculés dans la société sont l'une des causes de la répartition sexualisée des tâches, entraînant ainsi l'intensification de la charge mentale chez les femmes. En effet, même si les hommes s'impliquent de plus en plus dans les responsabilités familiales, il en reste tout de même que leur implication est davantage temporaire et occasionnelle, reliant ainsi au sexe féminin ce qui est relié à l'aspect familial d'un ménage.

S'INSPIRER D'AILLEURS

Le Québec devrait prendre exemple sur les initiatives de la Finlande, où celle-ci, a instauré les congés de paternité payés, de même durée que le congé de maternité. Cela a pour effet de non seulement créer une meilleure égalité des sexes, mais aussi de promouvoir la hausse du taux de natalité.

GAGNANT-GAGNANT

Plusieurs études ont démontré que l'adaptation de mesure de conciliation travail-famille a des répercussions positives sur les employés et sur le rendement de l'entreprise. En effet, une norme comme la BNQ 9700-820 offre plusieurs pistes d'action à l'employeur pour faciliter la vie professionnelle et personnelle de leurs travailleurs tout en gardant un bon rendement.

VOLONTÉS PEU ENTENDUES

Selon les résultats d'une enquête menée par le RVP, plusieurs pères sont près à changer d'emploi si le poste proposé permettait de concilier travail-famille. De plus, 56% d'entre eux seraient prêts à accepter une diminution de leur salaire pour passer plus de temps en famille. Alors la question est :

Pourquoi, malgré les volontés exprimées chez le sexe masculin, les entreprises n'adaptent-elles pas leurs accommodements?

Sources:

- Diane-Gabrielle TREMBLAY, « Conciliation emploi-famille et temps sociaux », *Presse de l'Université du Québec*, (2019), pp. 11 à 24.
- Reuters, « Des congés payés équivalents pour les pères et les mères en Finlande », *Radio-Canada*, (5 février 2020) [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1507000/conge-paternite-maternite-equalite-sexes-finlande-natalite>
- Radio-Canada, « Conciliation travail-famille très difficile pour les pères, selon un sondage », *Radio-Canada*, (18 juin 2017) [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1040388/conciliation-travail-famille-tres-difficile-pour-les-peres-selon-un-sondage>
- Delphine EVENOU, « "Fallait demander" : la charge mentale, une notion floue qui parle à tous les couples », *France Inter*, (26 mai 2017) [En ligne], <https://www.franceinter.fr/societe/fallait-demandez-la-charge-mentale-une-notion-floue-qui-parle-a-tous-les-couples>
- Philippe DESROSERS, « La conciliation travail-famille, qui en tire vraiment avantage ? », *Ordre CRHA*, (6 septembre 2017) [En ligne], <https://ordrechra.org/ressources/relations-travail/2017/09/la-conciliation-travail-famille-qui-en-tire-avantage>
- Margaux COLLET et al., « Égalité, mixité, parité : les mots du féminisme », dans Danielle BOUSQUET, dir. *Féminisme pour les nuls*, France, Editions First, 2009, p. 63.